

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

1.1. Identificateur du produit

N° index CE : 650-016-00-2
N° CE : 926-099-9
N° d'enregistrement REACH : 01-2119472313-44-XXXX
Code produit : SDS001

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : usage industriel, usage professionnel
Usage industriel/professionnel spéc. : industriel
Usage professionnel uniquement
Utilisation de la substance/du mélange : Absorbant

1.2.2. Usages déconseillé

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Bowman Stor Ltd.
Unit 25 Maybrook Ind. Est.
Maybrook Road
Brownhills
Walsall
West Midlands
WS8 7DG Royaume-Uni

Tél: +44 (0)1543 379212
Fax: +44 (0)1543 379213
E-mail: info@bowmanstor.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisation/Société	Adresse	Numéro d'urgence
	National Poisons Information Centre Beaumont Hospital	Beaumont Hospital Beaumont Road 9 Dubuinn	: +353 1 8379964
	National Poisons Information Service (NHS Direct)	http://www.npis.org	111 (Angleterre et Pays de Galles uniquement) ou 112 (UE) ou 08454 24 24 24 (Écosse)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Classification selon la Directive 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Non classé

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucun étiquetage applicable

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Nom : Fibres (de silicates) vitreuses artificielles à orientation aléatoire, dont le pourcentage pondéral d'oxydes alcalins et d'oxydes alcalino-terreux (Na₂O+K₂O+CaO+MgO+BaO) est supérieur à 18 % et remplissant l'une des conditions de la note Q.

Média filtrant Silexa

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) et au règlement modifié (CE) N° 453/2010

Date de publication: 13/08/2015 Date de révision: 26/08/2015

Version: 1.1

N° CE : 926-099-9

N° index CE : 650-016-00-2

Nom	Identificateur du produit	%	Classification selon la Directive 67/548/CEE
Fibres (de silicates) vitreuses artificielles à orientation aléatoire, dont le pourcentage pondéral d'oxydes alcalins et d'oxydes alcalino-terreux (Na ₂ O+K ₂ O+CaO+MgO+BaO) est supérieur à 18 % et remplissant l'une des conditions de la note Q.	(N° CE) 926-099-9 (N° index CE) 650-016-00-2 (N° REACH) 01-2119472313-44-XXXX	100	Non classé

Nom	Identificateur du produit	%	Classification selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Fibres (de silicates) vitreuses artificielles à orientation aléatoire, dont le pourcentage pondéral d'oxydes alcalins et d'oxydes alcalino-terreux (Na ₂ O+K ₂ O+CaO+MgO+BaO) est supérieur à 18 % et remplissant l'une des conditions de la note Q.	(N° CE) 926-099-9 (N° index CE) 650-016-00-2 (N° REACH) 01-2119472313-44-XXXX	100	Non classé

Pour le texte complet des déclarations R et H, voir Section 16.

3.2. Mélange

Non applicable

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

- Premiers soins généraux : ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin (lui montrer l'étiquette si possible).
- En cas d'inhalation : transporter la victime à l'air frais. Laisser la victime se reposer.
- En cas de contact avec la peau : retirer les vêtements contaminés et laver la peau exposée avec un savon doux et de l'eau, puis rincer à l'eau tiède.
- En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement à grande eau. Consulter un médecin si la douleur, le clignement des yeux ou la rougeur persistent.
- En cas d'ingestion : rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux d'urgence.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/blessures : ne devrait pas présenter un risque important dans les conditions d'utilisation normale prévues.
- Symptômes/blessures en cas de contact avec la peau : irritation mécanique
- Symptômes/blessures en cas de contact avec les yeux : irritation mécanique

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Pulvérisation d'eau. Sable.
- Moyens d'extinction inadaptés : ne pas utiliser de jet d'eau puissant.

5.2. Dangers spéciaux découlant de la substance ou du mélange

- Réactivité : substance chimiquement inerte

5.3. Conseils pour les pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : refroidir les récipients exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Procéder avec soin en cas d'incendie chimique. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans l'environnement.
- Précautions spéciales pour les pompiers : ne pas pénétrer dans la zone d'incendie sans équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Procédures d'urgence : évacuer le personnel inutile.

6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : équiper l'équipe de nettoyage avec une protection adéquate.

Média filtrant Silexa

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) et au règlement modifié (CE) N° 453/2010

Date de publication: 13/08/2015 Date de révision: 26/08/2015

Version: 1.1

Procédures d'urgence : ventiler la zone

6.2. Précautions relatives à l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts et les eaux du réseau public. Informer les autorités si la substance pénètre dans les égouts ou les eaux du réseau public.

6.3. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage : à terre, balayer ou pelleter dans des récipients appropriés. Minimiser la production de poussière. Stocker à l'écart des autres matériaux.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8 : Contrôle de l'exposition et protection individuelle.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le travail. Assurer une bonne ventilation dans la zone de traitement pour éviter la formation de vapeur.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : conserver le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé, à l'écart de la lumière directe du soleil, de la chaleur et des sources d'inflammation

Produits incompatibles : bases fortes. Acides forts.

Matériaux incompatibles : sources d'inflammation. Lumière directe du soleil

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : assurer une ventilation générale et par aspiration locale adéquate.

Équipement de protection individuelle : lunettes de protection. Gants.



Protection des mains : porter des gants de protection.

Protection oculaire : lunettes chimiques ou de sécurité

Protection des voies respiratoires : le port d'un équipement de protection respiratoire est recommandé en cas de risque d'inhalation pendant l'utilisation.

Informations supplémentaires : ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide
 Apparence : Granulés de laine minérale
 Couleur : Incolore.
 Odeur : Caractéristique
 Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
 pH : Aucune donnée disponible
 Vitesse d'évaporation relative (acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible
 Point de fusion : ≈ 1274 °C
 Point de congélation : Aucune donnée disponible
 Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
 Point d'éclair : Aucune donnée disponible
 Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité	: 2,8 g/cm ³
Solubilité	: Insoluble dans l'eau.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Substance chimiquement inerte

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi

10.4. Conditions à éviter

Exposition à la lumière directe du soleil. Températures extrêmement élevées ou basses.

10.5. Matériaux incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé
Corrosion/irritation cutanée	: Non classé Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	: Non classé Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	: Non classé Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	: Non classé Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. et symptômes possibles

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Média filtrant Silexa	
LC50 poisson 1	> 1000 mg/l
EC50 Daphnie 1	> 1000 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Média filtrant Silexa	
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable

12.3. Potentiel bioaccumulatif

Média filtrant Silexa	
Potentiel bioaccumulatif	Bioaccumulation : non applicable

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Autres informations : éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : éliminer en toute sécurité conformément aux réglementations locales/nationales

Écologie – déchets : éviter le rejet dans l'environnement

Code du catalogue européen des déchets (CED) : 15 00 00 – DÉCHETS D'EMBALLAGE ; ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Pas de marchandises dangereuses au sens des réglementations de transport

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REAC

Le média filtrant Silexa n'est pas sur la liste Candidate REACH

15.1.2. Réglementations nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

SECTION 16 : Autres informations

Sources de données : RÈGLEMENT (CE) N° 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) N° 1907/2006.

Autres informations : aucune

FDS UE_NSC

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne doivent donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.